

**MAIRIE DE PARIS**



**Montréal** 

**AMENDEMENT  
À L'ACCORD DE COOPÉRATION  
ENTRE  
LA VILLE DE MONTRÉAL  
ET LA VILLE DE PARIS**

---

**■ AMENDEMENT  
À L'ACCORD DE COOPÉRATION  
ENTRE  
LA VILLE DE MONTRÉAL  
ET LA VILLE DE PARIS**

Vu l'Accord de coopération entre la Ville de Montréal et la Ville de Paris du 26 avril 2006 ;

Vu le souhait commun de la Ville de Paris et de la Ville de Montréal de mettre en œuvre des projets concrets de coopération au bénéfice de leur population ;

Vu leur intérêt à conjuguer leurs efforts pour favoriser une prospérité qui profite à toutes et à tous et permette de réduire les disparités sociales, économiques et culturelles ;

Vu la volonté partagée des deux municipalités de devenir des leaders mondiaux dans la création de villes intelligentes et durables, d'appuyer la croissance et la viabilité des entreprises et de garantir le dynamisme du marché du travail et de l'emploi.

La Ville de Paris, représentée par sa Maire, Anne HIDALGO

Et la Ville de Montréal, représentée par son Maire, Denis CODERRE

Convient d'encourager, de soutenir et d'accroître les échanges dans le domaine de l'économie numérique et des jeunes entreprises innovantes.

Montréal travaille à attirer des acteurs du monde numérique et des jeunes entreprises innovantes sur son territoire, et à faciliter la création de nouvelles entreprises. Paris poursuit une stratégie analogue et met en lumière à l'international la qualité des jeunes entreprises innovantes implantées sur son territoire.

Montréal et Paris s'engagent à :

- Travailler au rapprochement des écosystèmes numériques des deux villes, afin de favoriser les échanges de bonnes pratiques ;
- Créer des ponts entre les événements numériques à Paris et à Montréal, par exemple par l'envoi de délégation à ces événements ;
- À favoriser la bi-localisation des entreprises à Montréal et à Paris, pour faciliter l'accès des sociétés montréalaises au marché européen et des sociétés parisiennes au marché québécois et nord-américain.

Fait à Paris, le 13 mai 2014,

La Maire de PARIS,



Anne HIDALGO

Le Maire de MONTRÉAL,



Denis CODERRE